



Charte d'engagements réciproques

# VILLE AIDANTE — ALZHEIMER —

Aider les personnes malades et leurs proches  
aidants à toujours profiter de la ville.



80 rue Victor Hugo  
60100 CREIL



UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS  
FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES  
11 rue Tronchet – 75008 Paris  
Tél : 01 42 97 52 41



Place François Mitterrand  
60100 CREIL

# « CREIL - VILLE AIDANTE ALZHEIMER »

A travers l'adhésion à cette charte, la ville de Creil, aux côtés de France Alzheimer, marque sa volonté de favoriser l'inclusion des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (et maladies apparentées) et d'accompagner leurs familles.

La ville s'engage ainsi auprès de France Alzheimer pour la durée du mandat municipal sur les points suivants et en fonction de ses moyens et ressources (liste non exhaustive) :

- Faciliter la mise en place ou le déploiement de cafés mémoire ou d'actions initiées par France Alzheimer et/ou d'actions de nature inclusive notamment par la mise à disposition de locaux et moyens matériels
- Diffuser de l'information sur la maladie d'Alzheimer ainsi que sur l'activité de l'association via différents supports de communication de la ville (panneaux lumineux, site internet de la ville, page Facebook, bulletin municipal, flyers au sein des services municipaux)
- Associer tant que de besoin l'association aux projets de la commission communale pour l'accessibilité et aux événements locaux
- Faciliter la mise en relation entre les associations et partenaires locaux concernés ou intéressés afin d'échanger et de développer des projets
- Construire des actions d'informations et de sensibilisation en direction des seniors et de leurs familles ainsi que dans le cadre du dispositif du Conseil Local de Santé Mentale
- Faciliter la participation des personnes malades et de leurs proches aidants à des actions artistiques, culturelles ou sportives

*En contrepartie*

France Alzheimer Oise, adhérente à l'Union Nationale France Alzheimer et son réseau de 101 associations départementales, se tient aux côtés de la Ville de Creil pour mener les actions suivantes (liste non exhaustive) :

- Construire un programme de formation pour sensibiliser les agents de la ville et du CCAS recevant du public mais aussi les associations ou intervenants concernés par un public sénior, à la maladie d'Alzheimer
- Fournir l'ensemble des éléments nécessaires à l'information et la sensibilisation sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Se mettre à disposition des familles souhaitant rencontrer l'association et poursuivre la formation des aidants creillois
- Participer à la fête des associations et autres événements en lien avec la maladie d'Alzheimer (journée de sensibilisation sur le handicap, Semaines d'Informations sur la Santé Mentale, Semaine bleue...)
- Proposer chaque année un ciné-débat à Creil pour sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer et prévoir des opérations spécifiques en direction des ALSH.

L'association France Alzheimer et la ville de Creil s'engagent à se rencontrer au moins une fois par an pour évaluer les actions menées et valider les projets à venir.

Creil, le jeudi 5 mai 2022

Jean Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil  
Président du CCAS

Cédric LEMAIRE

Maire-adjoint en charge de la solidarité  
Vice-président du CCAS

Didier GAMAIN

Président France Alzheimer Oise